

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mai 2018

104x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **« AMICALE SCRABBLE PENNOIS »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- L'Amicale Scrabble Pennois – 5 rue Van Gogh 13170 les Pennes Mirabeau
Siret : 50895791700018

Représentée par son président, Marc Aubertin dont l'objectif est de diffuser la pratique du scrabble, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville en mai 2018, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 700€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « L'Amicale Scrabble Pennois» pour un montant de : 700€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Juin 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA